

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 18 juin 2026

Des contrôles renforcés pour prévenir les incendies dans les installations de gestion de déchets à l'approche de la période estivale

Depuis le mois de mai 2026, les inspecteurs de l'environnement de la DREAL Occitanie mènent une campagne de contrôles inopinés dans les installations de gestion des déchets de la région. Plus de 60 inspections seront réalisées, pour vérifier le risque incendie avant la période estivale, propice aux départs de feu.

Les inspecteurs s'assurent de la conformité réglementaire et de la capacité des exploitants à :

- détecter les départs de feu : détecteurs incendie adaptés, rondes de surveillance suffisantes ;
- agir pour éteindre les départs de feu : moyens d'extinction disponibles, accès des secours ;
- prévenir la diffusion d'un incendie : respect des quantités maximales, séparation et îlotage des déchets selon leur nature et volume, respecter les obligations légales de débroussaillage autour des sites ;
- se préparer aux situations d'urgence : plan de défense contre l'incendie opérationnel, formations mises en place, organisation du retour d'expérience.

Les écarts constatés pourront donner lieu à des demandes de mesures correctives, et des mises en demeure lorsque la situation le justifie.

Les installations de gestion des déchets sont touchées par de nombreux départs de feu, et sont à l'origine d'un quart des accidents recensés dans les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Plus de 90 % des événements signalés susceptibles de porter atteinte à l'environnement concernent des installations de tri, de transit et de regroupement de déchets. Ces sinistres peuvent avoir des conséquences importantes : destruction de bâtiments, interruptions d'activité et impacts environnementaux. Ils sont le plus souvent liés à la présence de déchets non conformes (erreurs de tri, piles ou batteries), ainsi qu'aux fortes chaleurs estivales, qui favorisent les départs de feu. En Occitanie, en 2025, les inspections ont relevé 20 événements à risque sur les installations de tri ou des déchetteries.

Cette opération vise à renforcer la prévention, sensibiliser les exploitants et améliorer la culture du risque dans la filière déchets.

CONTACTS PRESSE

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Adèle DUMAS
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 75 50 10 65

Romarc ZURCZAK
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [X](#) et [Facebook](#)